



Clariane et OpinionWay dévoilent le premier panorama européen des aidants¹ : un rôle essentiel et engageant, exercé par plus d'un Européen sur quatre

À l'occasion de la Journée nationale des aidants, Clariane publie les résultats d'une enquête inédite réalisée avec OpinionWay, dans six pays européens, auprès de 13 500 personnes, parmi lesquelles 28 % aident un proche au moins une fois par semaine. Cette étude dresse un portrait précis des aidants non professionnels en Europe, ces millions de femmes et d'hommes qui accompagnent un proche en perte d'autonomie.

Plus d'un européen sur quatre concerné

- **28 % des Européens** déclarent aider régulièrement un proche en perte d'autonomie. Âgés en moyenne de 47 ans, ils sont en majorité actifs (71 %) et urbains (55 %).
- L'**écart entre pays** est **significatif** entre nord et sud de l'Europe : de 23 % en Allemagne à 34 % en Italie et 35 % en Espagne.
- **Un quart (24 %) des Français** se déclarent aidants.

Une aide d'abord familiale

- Dans près de 9 cas sur 10, l'aidant accompagne un membre de sa famille, le plus souvent un **ascendant (59%)** : un parent ou un grand-parent.
- **En France, 61 %** aident un ascendant. En comparaison, cette proportion grimpe à **68 % en Espagne**, tandis qu'aux **Pays-Bas**, près d'un quart (23 %) des aidants soutiennent une personne extérieure à leur famille (voisin, ami).

Pourquoi aident-ils ? L'avancée en âge (84 %) et la maladie (78 %) sont les principales raisons. L'handicap est la troisième raison (53 %).

Un accompagnement multiforme et exigeant

- Les aidants consacrent en moyenne **13 heures par semaine** à leurs proches, soit près de deux heures par jour.
- La nature de l'aide est multiple :
 - **matérielle** (73 %) : courses, déplacements, organisation du quotidien,
 - **psychologique** (59 %),
 - **administrative** (54 %),
 - **physique** (40 %) : toilette, habillage, soins du quotidien,
 - **financière** (22 %).
- En France, le soutien **administratif (60 %)** et **psychologique (62 %)** est plus marqué qu'en moyenne. À l'inverse, l'aide physique est moins fréquente (26 % contre 40 % en

¹ Méthodologie : Sondage OpinionWay pour Clariane réalisée du 18 au 25 août 2025 auprès de 13 488 personnes représentatives de la population âgée de 18 ans et plus dans 6 pays européens (France, Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas). Échantillon constitué selon la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région, lieu de résidence et revenus). Interviews autoadministrées en ligne (CAWI). Étude conduite conformément à la norme ISO 20252.

Europe), un contraste fort avec l'Italie et l'Espagne où plus d'un aidant sur deux (54 %) assure ce type de gestes.

Un engagement personnel fort

- 8 aidants sur 10 assument seuls la charge principale d'accompagnement. 84 % considèrent cet engagement comme un choix et 9 sur 10 en tirent de la fierté.
- En France, malgré un volume horaire plus faible, la tendance est similaire : une très large majorité se déclare **fière** de l'aide apportée (90 %) et plus de la moitié se dit **heureuse** d'accompagner son proche.

Pour Sophie Boissard, directrice générale du groupe Clariane : « *Les résultats de cette étude confirment le rôle essentiel des aidants à travers l'Europe : plus d'une famille sur quatre est directement concernée. Cet engagement, à la fois considérable et trop souvent silencieux, appelle une reconnaissance plus forte de leur contribution et nous invite collectivement à renforcer le soutien qui leur est dû.* »

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 63 000 collaborateurs du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 personnes accompagnées et soignées dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias...), les établissements et services de santé spécialisés (Inicea, Ita, Grupo 5...) ainsi que les domiciles et habitats partagés (Ages & Vie...).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Julie Mary

Responsable des relations presse
06 59 72 50 69
julie.mary@clariane.com

Florian Bachelet

Responsable des relations presse
06 79 86 78 23
florian.bachelet@clariane.com

Mélie Boissonnet

Chargée des relations presse
07 63 34 61 60
melie.boissonnet@clariane.com